

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2023

Le quinze novembre deux mille vingt-trois, à 20 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social dûment convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle ASNI-DUCHÊNE, Présidente, et Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ, Vice-Présidente.

Présents : Isabelle ASNI-DUCHÊNE (Présidente), Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Sandrine RUCHE (élues), Manuel MUNOZ, Edwige NONNE, Catherine PERRET, Micheline TOURNIER, Martine TURPIN (nommés)

Excusés : Céline PRUD'HOMME (pouvoir à Vanessa MESSAMER), Frédéric RIMET (élus)

Secrétaire de séance : Edwige NONNE (nommée)

Date de convocation : 8 novembre 2023

Le quorum étant atteint la séance débute à 20h05.

ORDRE DU JOUR

- Validation du dernier compte-rendu du 13 septembre 2023
- Démission de Mme Catherine VUILLERMOZ et Nomination de M. Manuel MUNOZ
- Récapitulatif des actions 2023
- Aides : demande de participation à une facture vétérinaire
- Repas des Aînés
- Colis de Noël
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2023

Sandrine RUCHE demande la rectification suivante : «Mme RUCHE informe qu'une administrée, qui n'a plus de médecin traitant, se questionne sur comment en trouver un nouveau ? Mme AYISSI-DUBOULOZ répond qu'elle peut se rapprocher du CPTS. »

Après cette rectification apportée, le procès-verbal de la séance du Centre Communal d'Action Social du 13 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

DEMISSION DE Mme Catherine VUILLERMOZ et NOMINATION DE M. Manuel MUNOZ

Suite à la démission de Mme VUILLERMOZ et la nomination de M. MUNOZ, un arrêté du Maire a été pris le 13 octobre 2023 et validé par la Préfecture le 16 octobre 2023.

La Présidente Isabelle ASNI-DUCHENE souhaite la bienvenue à M. Manuel MUNOZ et lui demande de se présenter. Les personnes, qu'il ne connaît pas, se présentent à leur tour.

RECAPITULATIF DES ACTIONS 2023

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ récapitule les événements de 2023 point par point :

- Naissance : A la naissance d'un bébé de parents résidant sur la commune, un courrier est automatiquement envoyé aux parents afin qu'ils viennent chercher un cadeau de naissance en Mairie. Ce dernier se compose d'un bon d'un an à la Médiathèque d'Anthy et de deux bavoires confectionnés par une couturière d'Anthy « La Petite Couturière ».
- L'aide aux devoirs : Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ et Mme Martine TURPIN accompagnées de 7 bénévoles retraités apportent un soutien aux devoirs tous les mardis et jeudis de 16h30 à 17h30. Quatre bénévoles sont normalement présents à chaque séance pour aider jusqu'à 9 élèves qui font partie du CP au CM2.
- Octobre Rose : Cette manifestation est organisée conjointement par le CCAS des communes de Margencel et d'Anthy et a lieu une année à Anthy, une année sur Margencel. Cette année, Anthy aura permis de récolter 1'227 euros.
Pour 2024, Octobre Rose se fera le 13 octobre à Anthy. Cette manifestation sera prévue au prochain ordre du jour.
Mme Martine TURPIN propose de faire appel, lors de cet événement, à « HOPE », une association qui a créé une comédie musicale et qui s'adresse aux femmes touchées par le cancer en faisant de la prévention et en pratiquant l'équithérapie et l'art-thérapie.
- La sortie des Anthychoises : Chaque année, une sortie est organisée pour les femmes habitant la commune d'Anthy. En 2023, le choix s'est porté sur le Cabaret du Mont-Blanc à Cluses.
Une cinquantaine de personnes ont répondu présentes et en ont été enchantées.
- Colis des anciens : Un bon repas dans un des trois restaurants de la Commune ou un bon dans une des deux jardineries d'Anthy, d'un montant de 30 euros par personne ou de 50 euros pour un couple, est prévu pour les personnes de 70 ans et plus, chaque fin d'année.
- Cadeau des plus de 90 ans : Un coffret de chocolats et pâtes de fruits confectionnés par « Charlotte Ô Chocolat » de Ballaison est offert aux personnes de 90 ans et plus chaque année. Madame Isabelle ASNI-DÛCHENE informe que M. B. va avoir 100 ans le 28 mars 2024 et qu'il faudrait prévoir d'organiser une petite fête à cette occasion.
- Service civique SC2S : Deux jeunes, J. et P. ont été recrutées pour commencer la mission « d'égayer la vie des aînés ». Ces dernières pourront se rendre au domicile des personnes âgées sur la commune, qui se sont précédemment inscrites (une lettre avec coupon réponse leur avait été envoyés en même temps que l'invitation aux repas). 16 foyers sont intéressés pour l'instant et recevront la visite des jeunes. La mission n'est pas de l'aide à domicile.
- Logement : Madame Isabelle ASNI-DUCHÊNE présente des ateliers numériques concernant le logement locatif social, destinés au grand public et organisés par Thonon Agglomération. Ce nouveau service a le but d'accompagner les personnes lors de leur création, renouvellement ou modification de demande de logement social en ligne. Ils auront lieu en journée, le mardi 5 décembre 2023 à Thonon-les-Bains, 8 av. Saint-François de Sales de 9h30 à 11h30 et le vendredi 12 janvier 2024 à Douvaine, Salle des Voirons au 9 av. des Voirons de 14h à 16h. De plus, une bourse d'échange de logements sociaux (logement social plus adapté, désir de l'échanger) est prévue au même endroit à Thonon le mardi 13 février 2024 de 9h30 à 11h30 et à Douvaine le vendredi 15 mars 2024 de 14h à 16h.

AIDE : demande de participation à une facture vétérinaire

Madame Mélanie AYISSI-DUBOULOZ présente la demande de Mme M. qui rencontre une situation financière précaire avec deux enfants mineurs à charge et une fille majeure en étude. D'un revenu très modeste, elle doit faire face à une facture de vétérinaire pour son chien de 793 euros et demande au CCAS une participation financière... Mme M. est actuellement débitée par le vétérinaire de 50 euros par mois.

Les membres de la commission en débattent et décident, à l'unanimité, une participation de 200 euros, soit l'équivalent de 4 mois prélevés.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ devra lui fixer un rendez-vous pour faire le point de sa situation et la pousser à rencontrer une assistance sociale qui pourrait très certainement lui trouver une aide financière.

REPAS DES AÎNES

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ a proposé aux élèves des classes du CM1 et CM2 d'être bénévoles au repas des anciens, en étant bien précise sur les tâches demandées... 10 enfants se sont pour l'instant très vite proposés. Le traiteur des Gourmets assurera le dressage des assiettes. L'invitation aux personnes de 65 ans et plus a été envoyée le 2 octobre et 169 personnes se sont inscrites, une vingtaine de plus par rapport à l'année passée. 3 désistements ont eu lieu pour l'instant. Deux couples, qui ne peuvent se déplacer, auront leur repas livrés à domicile.

Mme Sandrine RUCHE propose de prévoir des choses à grignoter pour l'apéritif (biscuits salés, charcuterie, fromages). L'assemblée décide de ne retenir que les biscuits salés dans le but de maintenir l'appétit des personnes pour le repas...

Le menu sera prochainement sorti sur du papier A4 cartonné.

Prévoir des torchons et une décoration naturelle automnale (pomme de pins, lierre, etc...). Deux thermos pour le café sont assurées par Mme Isabelle ASNI-DUCHÊNE.

Il est convenu de commander plus de bouteilles de vin.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ proposent que les nappes soient cette année de couleur bordeaux avec des serviettes beiges, ce qui est accepté.

Le rendez-vous pour les bénévoles est prévu la veille à 17h30 pour préparer la salle.

COLIS DE NOËL

La lettre aux personnes de 70 ans et plus sera envoyée le 16 novembre afin qu'elles choisissent entre un bon de restaurant ou un bon de jardinerie. Une réunion est prévue le lundi 18 décembre 2023 à 16h30 en Mairie pour mettre sous enveloppe ces bons et prévoir leur distribution.

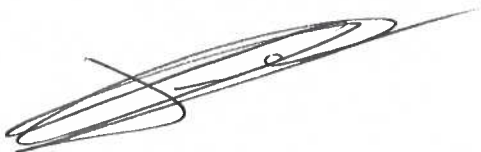
QUESTIONS DIVERSES

Aucune question soulevée.

Les deux prochaines réunions auront lieu les jeudis 18 janvier 2024 et 14 mars 2024 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

La secrétaire de séance,
Edwige NONNE



La Présidente,
Isabelle ASNI-DUCHÊNE

